

Cahier de doléances du Tiers État de Saint-Ouen-sous-Bailly-en-Rivière (Seine-Maritime)

Cahier des doléances, plaintes et remontrances de la paroisse de Saint-Ouen-sous-Bailly-en-Rivière.

1° Abolition de la gabelle ; le sel étant de première nécessité, les frais absorbant presque ce qui en revient au roi ou en rendant le prix excessif au peuple.

2° Liberté de l'eau de mer pour le besoin des pauvres et son efficacité en remède.

3° Obligation au gros décimateur de subvenir aux nécessités des pauvres et des fabriques.

4° Exemption de banalité des moulins.

5° Ordonner que la contribution de certaines paroisses, et surtout celle-ci, soit employée à la réparation de leurs propres chemins, qui sont actuellement impraticables et dangereux à cause des grandes eaux.

6° Simplification des moyens de faire parvenir à Sa Majesté les impôts que la multiplicité des mains par où ils passent diminue excessivement.

7° Abolition des entrées des villes et bourgs, surtout pour les boissons ; elles causent un grand dommage aux bourgeois, surtout aux pauvres, qui n'en peuvent avoir de petites, parce qu'il seraient obligés de payer l'entrée de l'eau, et de l'impôt des cuirs, parce qu'en cas de perte des particuliers, elle double, et ¹ fait aller les pauvres nu pieds.

8° Conservation des assemblées provinciales et municipales qui pourront suppléer aux articles suivants.

9° Abréviation des procès et, tant que se pourra, renvoi des parties en accommodement.

10° Suppression des huissiers priseurs vendeurs, leur ministère étant ruineux, surtout dans les ventes forcées et celles des pupilles.

11° Destruction des lapins.

¹ qu'il